

A photograph showing a person from a rear-quarter perspective, sitting in the driver's seat of a car. The person's hands are on the steering wheel, and they are looking forward through the windshield. The car's interior, including the dashboard and center console, is visible. The background outside the car is blurred, suggesting motion.

Chauffeur de VTC

Formation initiale

INFORMATIONS

L'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes
- Gérer sa propre entreprise
- Appliquer les règles de la sécurité routière
- Converser avec ses clients en français et en anglais
- Développer une politique commerciale
- Appliquer la réglementation spécifique aux VTC
- Se présenter à l'examen d'accès à l'activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

PRÉREQUIS

- Avoir plus de 18 ans
- Posséder le permis depuis plus de 3 ans
- Pour les étrangers, une autorisation de travailler en France
- Posséder un casier judiciaire vierge
- Maîtrise de la langue française

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION

- Un entretien préformation afin de connaître un peu plus le stagiaire et analyser les besoins et la demande de formation.
- Cet entretien nous permettra de comprendre les objectifs du stagiaire et si la formation est en adéquation avec ses objectifs. Cela nous permettra aussi de voir s'il a les prérequis pour suivre cette formation.
- Premier courriel est envoyé : il s'agit d'un mail de convocation pour l'entrée en formation contenant, en pièce jointe, la convocation, le plan de formation détaillé ainsi que le règlement intérieur.
- Un deuxième mail est envoyé ; Il s'agit de l'accès à l'extranet qui contient des informations sur la session de formation. Il y a également, l'évaluation préformation, le cours ainsi que des quiz afin que le stagiaire puisse réviser et s'exercer à l'examen.
- L'évaluation préformation est remise au formateur afin qu'il puisse s'adapter au niveau des stagiaires.
- Des évaluations sont réalisées en fin de module afin de voir si le cours a bien été assimilé.
- Chaque fin de journée, le formateur nous indique si les modules sont acquis ou non acquis. Cela nous permet de donner l'information au stagiaire pour qu'il puisse accentuer ses révisions sur les parties où il a des lacunes. Cela permet également au formateur de d'insister sur les parties non- acquises.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Des quiz sur chaque modules sont réalisés afin de déterminer si les stagiaire ont bien acquis les notions essentiels du cours.

MOYENS PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

- Séances de formation en salle
- Dossiers techniques remis aux stagiaires,
- Études de cas concrets,
- Exposés théoriques,
- Simulation et Mise en application.
- Méthode d'apprentissage active



Jackson Learning - 81 rue des Prairies 75020 Paris
SIRET: 983 385 659 00013 - NDA : 11756878775

Mail : contact.jackson.learning@gmail.com

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être déclenché de trois manières : soit par l'employeur, soit à la demande du salarié avec son accord, soit à l'initiative exclusive d'un particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant).

DÉLAIS D'ACCÈS

Au moins 3 semaines après la demande d'inscription.

CERTIFICATION

- Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)
- Code RS5637

DÉBOUCHÉS

Les options d'avenir pour un chauffeur de VTC englobent la possibilité de démarrer sa propre entreprise, rejoindre une entreprise spécialisée dans le transport privé ou le transport de personnes à mobilité réduite, ou se concentrer sur des domaines spécialisés comme le transport de luxe ou les services événementiels, tels que les mariages et les séminaires.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme est ouvert aux personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent PSH Mr Vignon au 0658719812. Nous étudierons votre dossier avant l'entrée en formation. Notre but est de s'assurer que vous pourrez suivre la formation et si ce n'est pas le cas nous vous redirigerons vers notre partenaire.



Jackson Learning - 81 rue des Prairies 75020 Paris
SIRET: 983 385 659 00013 - NDA : 11756878775

Mail : contact.jackson.learning@gmail.com

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Savoir appliquer les règles du code de la route
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant et préserver l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.

MODULE 2 : RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre du transport de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs occasionnels
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.



MODULE 3 : RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE AUX VTC

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants VTC
- Connaître les obligations relatives aux véhicules d'exploitation, connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.

MODULE 4 : ANGLAIS

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle
- Mener une conversation très simple

MODULE 5 : FRANÇAIS

- Comprendre un texte de 15 à 20 lignes rédigé en langue française
- Savoir analyser méthodologiquement un texte
- Maîtriser quelques notions de culture générale

MODULE 6 : GESTION D'ENTREPRISE

- Connaître les obligations et documents comptables
- Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient
- Savoir déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SCOP...)
- Connaître les différentes formalités déclaratives
- La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Les différents régimes sociaux; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche

MODULE 7 : DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, détermination du prix...)
- La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC
- La fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres
- Les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment en ligne
- Le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle



Préparation à l'épreuve pratique de conduite

- Préparer un parcours en fonction de la commande des clients
- Construction du parcours et accompagnement touristique
- Conduite en sécurité et respect du code de la route
- Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
- Prise en charge et dépose des clients et leur bagages
- Présentation générale et attitudes du candidat ;
- Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.



Jackson Learning - 81 rue des Prairies 75020 Paris
SIRET: 983 385 659 00013 - NDA : 11756878775

Mail : contact.jackson.learning@gmail.com